

Je me présente : Claudine du Québec au Canada

Par **floraclo**, le **22/06/2010** à **05:00**

Pour ceux et celles qui veulent m'aider, j'aurais besoin de votre expertise lors des prochaines semaines pour mieux comprendre certains termes juridiques, genre prescription acquisitive ou servitude de non-construction, etc...

Pour faire une histoire courte, je possède une jolie maison à la campagne située sur une colline et avec avec comme terrain un petit acre et demi de prairie. Là, une chicane de clôture vient de commencer avec mon vieux voisin malcommode -qui me déteste- devenu multimillionnaire depuis peu. Il possède les 1000 acres qui m'entourent et veut ma peau pour que je vende et qu'ensuite il puisse acheter ma maison qui surplombe ses terres agricoles. Si certains sont intéressés à m'aider, je raconterai mon histoire dans les prochains jours. Merci de tout cœur!

Par **Yann**, le **22/06/2010** à **07:21**

Bonjour et bienvenu.

On essaiera d'aider autant que possible, mais on est un forum d'étudiants français. Je ne pense pas qu'il y ait ici quelqu'un qui maîtrise réellement le droit canadien. Donc on pourra sans doute expliquer la signification de termes juridiques, mais de là à donner de réels conseils...

Par **floraclo**, le **22/06/2010** à **16:40**

Bonjour,

Je comprends qu'il y a des différences entre nos pays mais c'est certain que vos réflexions alimenteront la mienne et que cela peut me permettre de trouver une solution.

Je vais élaborer un peu plus sur mon cas prochainement.

Merci

Claudine

Par **Morsula**, le **22/06/2010** à **23:31**

Bienvenue !

Par **Camille**, le **23/06/2010** à **15:54**

Bonjour et bienvenue !

[quote="floraclor":16u6hf7t]

Si certains sont intéressés à m'aider, je raconterai mon histoire dans les prochains jours.

Merci de tout cœur![/quote:16u6hf7t]

Mais, on peut peut-être commencer... avant de passer aux choses sérieuses...

[quote="floraclor":16u6hf7t]

devenu multimillionnaire depuis peu

[/quote:16u6hf7t]

:?

Ah... ça peut être intéressant... Célibataire, divorcé, veuf, sans enfants ? 

[quote="floraclor":16u6hf7t]

vieux ![/quote:16u6hf7t]

et moche, je parie, mais bon, "multimillionnaire" quand même... et vieux. Donc une union en communauté universelle ou avec vous comme sa légataire ou son héritière à titre universel pourrait trouver une issue fatale relativement rapide et à votre avantage, en résumé...

C'est sûr, il y aurait un mauvais moment à passer, mais ça résoudrait tous vos problèmes

.ol.

d'un coup... 

[quote="floraclor":16u6hf7t]

et veut ma peau...[/quote:16u6hf7t]

Là aussi, faut voir... il en demande combien en dollars canadiens ?

:ymdaydream:



[quote="floraclor":16u6hf7t]Je comprends qu'il y a des différences entre nos pays mais c'est certain que vos réflexions alimenteront la mienne et que cela peut me permettre de trouver une solution.

[/quote:16u6hf7t]

C'est surtout que, si j'ai bien tout compris, comme le dit Yann, le droit canadien s'inspire beaucoup du droit anglo-saxon et il s'en inspire parce qu'il s'inspire pas mal du droit américain, lui-même "transfuge" du droit anglais, à travers un "filtre passablement déformant", en partie dû à une certaine époque où le droit en vigueur était plutôt celui du plus fort et du

chacun pour soi.

Donc, au moins en parallèle avec Juristudi@nt, il faudrait vous trouver un équivalent canadien (ce qui va être assez dur) puisque, comme chacun sait, Juristudi@nt est le seul, l'unique, le

vrai, le beau etc. etc.) Image not found or type unknown